

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7	
CHAPITRE I – LE STATUT JURIDIQUE ET POLITIQUE DU POUVOIR LOCAL EN FRANCE	9	
SECTION I		
LA DIMENSION HISTORIQUE ET LE RÔLE DE L'HISTOIRE DANS LA CONFIGURATION DU POUVOIR LOCAL		10
§1 – LES HÉSITATIONS DE L'HISTOIRE AU PROFIT DE L’AFFIRMATION DE L’UNITÉ DE L’ÉTAT	11	
A. L’Ancien Régime et l’affirmation de l’autorité royale	11	
B. La période révolutionnaire	12	
C. Le centralisme napoléonien	15	
D. Le temps des réformes et leur échec	17	
1. <i>Les constantes de l’organisation du territoire au XIX^e siècle</i>	17	
2. <i>Des évolutions importantes mais incertaines</i>	18	
§2 – LE « COMPROMIS RÉPUBLICAIN »	19	
A. Les caractéristiques de l’organisation administrative décentralisée de la troisième République	20	
1. <i>Les principes de la décentralisation</i>	20	
2. <i>Une autonomie locale sous contrôle</i>	22	
B. La nature du compromis républicain	23	
1. <i>L’importance du facteur politique</i>	23	

2. <i>Les prémices de l'évolution politique de la décentralisation</i>	24
§3 – LA MODERNISATION DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE LOCALE DE 1960 À 1980	25
A. La consécration de l'espace régional	26
1. <i>La région, une solution à la modernisation de l'État</i>	26
2. <i>Vers la reconnaissance d'un pouvoir régional</i>	28
B. La modernisation de l'administration déconcentrée ..	30
§4 – LA RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION DES ANNÉES 1980	32
A. Le renforcement de l'autonomie locale	32
1. <i>Le transfert des exécutifs locaux aux autorités élues</i>	33
2. <i>La région est érigée en collectivité territoriale</i>	33
3. <i>La suppression de la tutelle</i>	34
B. L'adaptation de l'administration déconcentrée à la réforme de la décentralisation	35
1. <i>Le renforcement des pouvoirs du préfet</i>	36
– Le principe d'unité de l'administration déconcentrée et le rôle du préfet	36
– La modernisation des services préfectoraux	37
2. <i>L'adaptation de la politique de déconcentration</i>	38
– La notion d'administration territoriale de la République	38
– De nouveaux principes d'action	39
SECTION II	
LA LENTE RECONNAISSANCE D'UN STATUT CONSTITUTIONNEL ET LES ENJEUX ACTUELS	41
§1 – UNITÉ DE L'ÉTAT ET AUTONOMIE LOCALE : DE LA LIBRE ADMINISTRATION À LA RÉPUBLIQUE DÉCENTRALISÉE	42
A. L'existence constitutionnelle du pouvoir local	43
1. <i>L'identification constitutionnelle des collectivités territoriales</i>	43

– La généralisation du statut constitutionnel des collectivités existantes	43
– La représentation politique des collectivités territoriales au sein de la République	44
2. <i>Les dimensions du statut constitutionnel du pouvoir local</i>	45
– Le principe de libre administration et l'organisation décentralisée de la République	45
– La répartition des compétences législatives et réglementaires et la garantie de l'autonomie des collectivités territoriales	46
– L'élection des conseils	47
B. La nature du pouvoir local et les principes de l'État républicain	48
1. <i>L'unicité du peuple français et la garantie de l'indivisibilité de la République et de la souveraineté nationale</i>	49
2. <i>L'unité normative et nature du pouvoir local</i>	50
– Le délégué du gouvernement, garant de l'État de droit	50
– Le dogme de l'unité législative et réglementaire est assoupli	51
§2 – LES DIMENSIONS DE L'AUTONOMIE LOCALE	53
A. Un contenu minimal	53
1. <i>L'incertitude de la portée du principe de libre administration</i>	53
2. <i>La confrontation entre libre administration et autres principes constitutionnels</i>	55
– La prééminence des exigences d'intérêt national et du principe d'égalité	55
– Le principe de libre administration et le respect des libertés fondamentales	55
B. Les apports de la réforme de 2003	56
§3 – LA DIVERSITÉ STATUTAIRE DE L'OUTRE-MER ET LES INNOVATIONS DE LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE ...	57

A. Le nouveau droit général de l'outre-mer	58
1. <i>Principes communs et reconnaissance de la diversité institutionnelle</i>	59
– Le changement constitutionnel, une innovation majeure de la réforme	59
– Le changement de statut législatif	60
2. <i>Le régime des départements et régions d'outre-mer</i>	61
– Une évolution nécessaire	61
– Une diversité élargie	62
3. <i>Le régime des collectivités d'outre-mer de l'article 74</i>	63
B. Le statut constitutionnel de la Nouvelle-Calédonie	66
§4 – L'AUTONOMIE FINANCIÈRE AU CŒUR DES DÉBATS	67
A. Le pouvoir effectif des collectivités territoriales en matière de choix des dépenses et des recettes	69
1. <i>Le choix des dépenses</i>	69
2. <i>Le choix des recettes</i>	71
B. L'étendue du pouvoir fiscal	72
1. <i>Les incertitudes</i>	72
2. <i>La reconnaissance constitutionnelle du pouvoir fiscal local</i>	74
– L'affirmation du principe de l'autonomie fiscale	74
– L'apport de la loi organique de 2004	75
SECTION III	
LA SITUATION FRANÇAISE À LA LUMIÈRE DES MODÈLES ÉTATIQUES EUROPÉENS	
§1 – LE MODÈLE BRITANNIQUE DU GOUVERNEMENT LOCAL	77
A. La faiblesse du pouvoir local	77
1. <i>Les conditions du renforcement de la centralisation</i>	78
– Une histoire favorable à l'affirmation du pouvoir central	78
– L'emprise croissante du pouvoir central	79
2. <i>Les relations entre le Centre et le pouvoir local</i>	80
B. Le mouvement en faveur d'une plus grande autonomie locale	82

1. <i>Les lois de « dévolution » de 1999</i>	82
2. <i>L'autonomie locale mieux affirmée</i>	83
§2 – LE MODÈLE RÉGIONALISTE ITALIEN	84
A. La complexité et les ambiguïtés de la régionalisation italienne	84
1. <i>L'étendue de l'autonomie régionale et locale</i>	85
– Le pouvoir régional entre autonomie et limitation ..	85
– L'organisation du territoire infrarégional	86
2. <i>L'ambiguïté des relations entre les pouvoirs publics</i>	87
B. Le renforcement des autonomies locales	88
1. <i>L'affirmation d'une plus large autonomie locale</i>	89
2. <i>L'autonomie locale au cœur de l'organisation de la République</i>	89
§3 – LE MODÈLE ESPAGNOL DES AUTONOMIES LOCALES	90
A. L'originalité du régime des communautés espagnoles	91
B. Les garanties de l'autonomie des collectivités locales infracommunautaires	92
§4 – LE MODÈLE FÉDÉRALISTE ALLEMAND	93
A. Les principes du fédéralisme	94
B. L'organisation des collectivités locales	94
CHAPITRE II – LES DIMENSIONS DE L'AUTONOMIE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	97
SECTION I	
LA NATURE DES RELATIONS ENTRE LE POUVOIR CENTRAL ET LES AUTORITÉS DÉCENTRALISÉES	97
§1 – LE RÔLE DU SÉNAT OU L’AFFIRMATION POLITIQUE DES POUVOIRS LOCAUX	98
A. L'enjeu du mode des élections sénatoriales	98
1. <i>Le régime des élections sénatoriales avant la réforme de 2003</i>	99

2. <i>Les principales modifications de la réforme de 2003</i>	100
B. La fonction de représentation du Sénat	101
1. <i>La signification de la représentation locale au sein du Sénat</i>	101
2. <i>L'impossible réforme</i>	102
§2 – DÉBATS AUTOUR DU POUVOIR DE DÉCISION DES AUTORITÉS LOCALES	105
A. Un pouvoir façonné par la conception de la libre administration des collectivités territoriales	106
1. <i>Les fondements du pouvoir normatif des autorités locales</i>	106
– Un pouvoir garanti par le législateur et par la notion d'intérêt local	106
– Un pouvoir défini par les juges	108
2. <i>Les limitations au pouvoir réglementaire des autorités locales</i>	109
– La nature du pouvoir normatif local	109
– Les restrictions à l'autonomie locale	111
B. Un pouvoir qui évolue sous l'influence du renforcement de la décentralisation	112
1. <i>La constitutionnalisation du pouvoir normatif local</i>	112
– Le recours implicite au principe de subsidiarité	112
– La constitutionnalisation du pouvoir réglementaire des autorités locales	113
2. <i>De la différenciation normative à l'expérimentation</i>	114
– La consécration législative de la différenciation territoriale	114
– La diversité normative et l'expérimentation locale de l'article 72, alinéa 4	116
– La portée de l'expérimentation	117
§3 – LE CONTRÔLE DES AUTORITÉS ÉTATIQUES SUR LES DÉCISIONS DES AUTORITÉS LOCALES	118
A. Le contrôle administratif sur les actes des autorités locales	119

1. <i>Les conditions du contrôle de légalité et le régime juridique des actes des collectivités locales</i>	120
– La nature du pouvoir du préfet	121
– Les relations entre autorités préfectorales et autorités locales	122
– Le déferé et le recours des administrés	124
3. <i>La réalité du contrôle et les perspectives de réforme</i>	125
B. Le contrôle financier	126
1. <i>Le contrôle de la légalité des actes budgétaires par le juge administratif</i>	126
2. <i>Le contrôle de gestion</i>	127
§4 – LE RENFORCEMENT DES RELATIONS CONTRACTUELLES	128
A. La contractualisation État et collectivités territoriales et la politique de planification	128
1. <i>La réforme de 1982 et l’affirmation de la collectivité régionale</i>	129
2. <i>La contractualisation, vecteur d’autonomie et de concertation</i>	131
B. La contractualisation et la politique de réduction des inégalités	133
1. <i>La contractualisation au service des politiques de lutte contre les inégalités</i>	133
2. <i>Les modalités de la contractualisation</i>	135
– La voie contractuelle répond à une volonté de définir différemment les conditions de l’action publique	135
– Les dimensions de la régulation contractuelle	136
SECTION II	
LES MOYENS HUMAINS ET LA CONSÉCRATION D’UNE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE AUTONOME ..	
§1 – LA SITUATION DES AGENTS TERRITORIAUX AVANT LA CRÉATION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ...	139
A. La soumission de l’administration locale à l’État	139
1. <i>La suprématie de la fonction publique d’État</i>	139

2. <i>L'hypertrophie de l'administration départementale et régionale</i>	140
B. La précarité du personnel communal	141
§2 – LA RÉFORME DE 1984 ET SES ÉVOLUTIONS	142
A. Les principes de la réforme	143
1. <i>La définition de droits et d'obligations communs à l'ensemble des fonctionnaires</i>	143
2. <i>Les principes de la fonction publique territoriale</i>	144
– Le principe de l'unité	144
– Le principe de parité	144
– La spécificité de la fonction publique territoriale	145
B. L'organisation de la fonction publique territoriale	147
1. <i>Les organes de gestion</i>	147
2. <i>Les organes consultatifs</i>	148
§3 – UNE RÉFORME CONTESTÉE ET LA DÉFINITION DE NOUVELLES RÈGLES	149
A. L'altération des principes de 1984	149
– L'organisation de la fonction publique territoriale en cadre d'emploi	149
– Les modalités du recrutement par concours	150
– La gestion des emplois	151
B. La modernisation de la fonction publique territoriale	151
1. <i>La rationalisation de l'organisation</i>	151
2. <i>La réforme récente de la fonction publique</i>	152
CHAPITRE III – LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES EN QUESTION	155
SECTION I	
LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE	
AU CENTRE DE LA GESTION TERRITORIALE	155
§1 – L'ÉCHEC DES SOLUTIONS INTÉGRATRICES ET L'INTERCOMMUNALITÉ DE COOPÉRATION	156

A. Les adaptations limitées de la coopération intercommunale	156
1. <i>L'évolution de la coopération syndicale</i>	156
2. <i>Le régime juridique de la coopération syndicale</i>	158
– Les principes de création des syndicats	158
– La détermination des compétences	159
– Organisation et fonctionnement	160
B. L'échec des solutions contraignantes	161
1. <i>L'échec de la politique autoritaire des fusions de communes</i>	161
2. <i>Les aménagements de la loi de 1971 sont insuffisants</i>	162
§2 – L'ADAPTATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ AUX TERRITOIRES URBAINS	163
A. L'échec des districts	163
B. Les communautés urbaines	164
1. <i>Les conditions de création des communautés urbaines</i>	165
2. <i>Les compétences des communautés urbaines</i>	166
3. <i>L'administration de la communauté urbaine</i>	167
§3 – DE LA RATIONALISATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ À L'AFFIRMATION DE LA SUPRACOMMUNALITÉ	168
A. Le projet de 1992 et ses insuffisances	168
1. <i>Les innovations de la loi du 6 février 1992</i>	168
2. <i>De nouvelles structures intercommunales</i>	169
B. Le renforcement de la coopération intercommunale en 1999	172
1. <i>Le renforcement de l'intercommunalité de projet</i>	172
– Les objectifs de l'intercommunalité	172
– L'intervention du préfet et les limitations de l'expression de la volonté des communes	173
– La rationalisation de l'évolution des structures intercommunales	174
2. <i>La rationalisation de l'organisation des EPCI</i>	176
– Les communautés de communes	176
– Les communautés d'agglomération	176

– Les communautés urbaines	177
SECTION II	
LES DÉBATS SUR LA MULTIPLICITÉ	
DES NIVEAUX TERRITORIAUX	177
§1 – L’AVENIR DES COOPÉRATIONS AU NIVEAU TERRITORIAL	178
A. La notion de <i>collectivité locale chef de file</i>	178
B. Le développement des contractualisations	
entre collectivités territoriales	180
1. <i>La contractualisation intercollectivités territoriales</i>	180
2. <i>La contractualisation dans le champ</i>	
<i>de l’intercommunalité</i>	181
§2 – LES POLITIQUES DE L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
ET LA RECOMPOSITION DES TERRITOIRES	182
A. La dynamique de la politique d’aménagement	
du territoire et l’affirmation des territoires	
d’agglomération	183
B. L’originalité des pays	185
1. <i>Les objectifs</i>	185
2. <i>Les modalités d’organisation</i>	186
SECTION III	
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	
ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	
	186
§1 – LE MODÈLE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION	
INTERNATIONALE	187
A. La conception française de la décentralisation	
et la limitation de la coopération internationale	187
1. <i>La situation avant 1992</i>	187
2. <i>Les évolutions depuis 1992</i>	188
B. Les modalités de la coopération décentralisée	190
§2 – LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET L’ACTION	
DE L’UNION EUROPÉENNE	191

A. Les principes de la politique de l'UE en faveur des régions	191
B. Les instruments	193
– Le Fonds européen de développement régional (FEDER)	193
– Le Fonds social européen (FSE)	194
CHAPITRE IV – POUVOIR LOCAL ET DÉMOCRATIE	195
SECTION I	
L'ÉLECTION DES AUTORITÉS LOCALES	195
§1 – LE DÉVELOPPEMENT DU CONTRÔLE DES ÉLECTIONS LOCALES ET LA QUESTION DE LEUR FINANCEMENT	196
A. Les limites du financement des élections	196
1. <i>La réglementation du financement de la vie politique et des élections</i>	196
– L'intervention croissante du législateur	196
– De nouveaux principes	197
2. <i>Les modes de financement des élections locales</i>	198
B. La mise en œuvre de la réglementation : garanties et sanctions	199
– Les obligations des candidats	199
– L'instauration de contrôles et de sanctions	200
§2 – LES MODES DE SCRUTIN	201
A. Les élections communales	202
1. <i>L'élection du conseil municipal</i>	202
2. <i>L'élection du maire et des adjoints</i>	203
B. Les élections départementales	204
1. <i>L'élection du conseil général</i>	204
2. <i>L'élection du président du conseil général et la désignation de la Commission permanente</i>	205
C. Les élections régionales	206
1. <i>Les élections du conseil régional</i>	207

2. <i>L'élection du président, de la Commission permanente et du Conseil économique et social</i>	208
§3 – LES DÉBATS AUTOUR DE L'INTERCOMMUNALITÉ	209
A. Le principe de l'élection au second degré des autorités délibératives intercommunales	209
B. Élection et compétences du pouvoir exécutif et du bureau	211
1. <i>Le rôle du président</i>	211
2. <i>Le bureau des EPCI</i>	211

SECTION II

EXERCICE DES FONCTIONS ÉLECTIVES ET DÉMOCRATISATION DE LA VIE POLITIQUE

§1 – LE CUMUL DES MANDATS, UNE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE	212
§2 – LA RECONNAISSANCE D'UN STATUT EN FAVEUR DES ÉLUS LOCAUX	214
A. La lente définition d'un statut général de l' élu local ..	214
B. L'affirmation de droits au profit des élus locaux	215
§3 – LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS LOCAUX	216
A. La responsabilité administrative est protectrice	217
B. L'évolution de la responsabilité pénale des décideurs publics	217

SECTION III

LA DÉMOCRATIE LOCALE

§1 – LE DROIT À L'INFORMATION	220
A. L'information des citoyens	220
B. L'information des élus	221
§2 – LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONCERTATION	222
A. L'institutionnalisation de la concertation	222
1. <i>La participation des habitants et des usagers à la vie des services publics</i>	223

2. <i>La création de commissions et de conseils et l'institutionnalisation de la consultation au niveau communal</i>	224
B. Les nouveaux lieux de l'expression démocratique	224
1. <i>La démocratie dans les quartiers</i>	225
2. <i>Agglomérations et pays</i>	226
§3 – LA CONSÉCRATION DE LA CONSULTATION	226
A. La reconnaissance législative limitée de la consultation locale	227
1. <i>La consultation locale en question</i>	227
2. <i>La reconnaissance d'un pouvoir consultatif limité au niveau local</i>	228
B. La démocratie directe et la réforme constitutionnelle de 2003	230
1. <i>Un droit largement étendu</i>	230
2. <i>La reconnaissance du référendum décisionnel</i>	231
CHAPITRE V – L'ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	233
SECTION I	
L'ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA RÉPARTITION DES RÔLES ENTRE LE CENTRE ET LA PÉRIPHÉRIE	
	233
§1 – DE LA NOTION D'AFFAIRES LOCALES À LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES AU NIVEAU RÉGIONAL	234
A. Les communes et les départements gèrent les affaires locales	234
B. L'exception régionale	235
§2 – LES NOUVEAUX PRINCIPES LIÉS À LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES	235
A. Les choix de 1983	236
B. Les choix de 2004	237

1. <i>Des principes constitutionnalisés</i>	237
2. <i>Des principes législatifs renforcés</i>	238
§3 – UNE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES COMPLEXE	240
A. La tendance à la reconnaissance de domaines propres d'intervention des collectivités territoriales	240
1. <i>Le secteur sanitaire et social</i>	240
– Les solutions de la loi de 1983	240
– La rénovation de l'intervention de l'action sociale des départements en 2004	242
2. <i>L'enseignement et la formation professionnelle</i>	243
– L'enseignement	243
– La formation professionnelle	244
3. <i>Les infrastructures, les grands équipements et le patrimoine</i>	245
– Le réseau routier	245
– Les autres infrastructures et biens domaniaux	245
– Le patrimoine	245
4. <i>Les transports</i>	246
5. <i>L'urbanisme</i>	247
B. Les compétences partagées	248
1. <i>L'action économique</i>	248
– Le régime de la loi de 1982	248
– La loi de 2004	249
2. <i>Le logement social</i>	250
3. <i>La politique d'aménagement du territoire et de l'environnement</i>	250
– La politique de planification	251
– L'aménagement du territoire	251
4. <i>La politique culturelle et de tourisme</i>	252
– La politique culturelle	252
– Le tourisme	253
SECTION II	
LES MODALITÉS D'INTERVENTION	255
§1 – LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	255

A. Le choix des modes de gestion	255
1. <i>La décision des autorités locales relative au choix du mode de gestion</i>	255
– La gestion directe	256
– La gestion personnalisée des services publics locaux	256
– La gestion déléguée	257
2. <i>Les contraintes de gestion des services publics</i>	258
B. L'encadrement de la gestion déléguée	259
1. <i>La définition de la notion de délégation de service public</i> ..	259
2. <i>L'encadrement des conditions de délégation et le renforcement des contrôles</i>	261
– L'encadrement de la délégation	261
– La multiplicité des contrôles sur la gestion des services publics délégués	262
§2 – LES MARCHÉS PUBLICS	262
A. La clarification de la notion de marché public	263
B. Le régime juridique des marchés publics et la nature des obligations des autorités publiques	264
1. <i>Les principes de passation des marchés publics</i>	265
2. <i>Les critères d'attribution des marchés publics</i>	266
§3 – L'EXPROPRIATION	267
A. La notion d'utilité publique et le recours à l'expropriation	268
1. <i>Le pouvoir du préfet et l'initiative des autorités locales</i>	268
2. <i>La notion d'utilité publique</i>	268
B. L'évolution du droit de l'expropriation sous l'influence du droit communautaire et européen	269
SECTION III	
LE PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	
§1 – LES ENJEUX DE LA QUALIFICATION JURIDIQUE DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	272

A. La qualification des biens appartenant au domaine public	272
1. <i>La condition de l'appartenance à une personne publique, critère de la domanialité publique</i>	272
– La multiplicité des personnes publiques propriétaire d'un domaine public	273
– Les mutations domaniales	273
2. <i>La condition de l'affectation, élément complémentaire indispensable à l'appartenance au domaine public</i>	274
– Les critères d'affectation au domaine public	274
– La notion d'accessoire indispensable et l'appartenance au domaine public	275
– Le régime du transfert de gestion	275
B. L'application des principes protecteurs de la domanialité publique et l'évolution du CGPPP .	276
– L'inaliénabilité et la reconnaissance du transfert en pleine propriété	277
– L'inaliénabilité et la reconnaissance de droits réels sur les biens du domaine public	277
§2 – LES DROITS PATRIMONIAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	278
– Les nouvelles dispositions relatives au bail emphytéotique	278
– Le droit des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public	279
– La question des servitudes sur le domaine public ...	280
§3 – L'ENJEU PATRIMONIAL DE L'INTERCOMMUNALITÉ	280
A. Le principe de mise à disposition à titre gratuit	281
– Le principe général	281
– Les modalités de la mise à disposition à titre gratuit	282
1. <i>Le procès-verbal de mise à disposition</i>	283
2. <i>Le partage des droits et obligations patrimoniales entre communes et EPCI</i>	284

– Les droits et obligations de l’affectataire ou du bénéficiaire	284
– Les droits du propriétaire	285
B. Le régime dérogatoire du transfert en pleine propriété	286
1. <i>Le principe de la libre négociation en matière de zones d’activité économique et de zones d’aménagement concerté</i>	286
2. <i>Les difficultés d’application</i>	287
C. Le renouveau des conditions patrimoniales et le CPPP	287
1. <i>L’application du transfert en pleine propriété des biens relatifs aux compétences transférées</i>	288
2. <i>L’échange des biens, une opportunité intéressante</i>	288
 CHAPITRE VI – LE RÉGIME FINANCIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	 291
SECTION I	
LE RÉGIME JURIDIQUE DES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES	291
§1 – L’EXERCICE DU POUVOIR FINANCIER	292
A. Le rôle des organes de la collectivité	292
– La préparation du budget	292
– La discussion et le vote du budget	293
– L’exécution du budget	295
B. Les différents documents budgétaires et comptables ..	295
1. <i>Le budget primitif et le budget supplémentaire</i>	296
2. <i>Le compte administratif et le compte de gestion</i>	296
– Les budgets annexes et les budgets autonomes	297
§2 – LE CONTRÔLE DE L’EXÉCUTION DU BUDGET	298
A. Les contrôles externes et le rôle des chambres régionales des comptes	298
1. <i>La date de vote du budget</i>	299
2. <i>L’équilibre du budget</i>	300

3. <i>Le résultat du compte administratif</i>	300
4. <i>L'inscription des dépenses obligatoires</i>	301
B. Le contrôle des comptes des comptables	302
C. Le contrôle de la gestion	303
SECTION II	
LES PRINCIPES DU DROIT BUDGÉTAIRE ET LES RÈGLES	
DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE	
	305
§1 – LES PRINCIPES DU DROIT BUDGÉTAIRE ET LES RÈGLES	
DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE	305
1. <i>Le principe d'unité budgétaire</i>	305
2. <i>Le principe d'universalité budgétaire</i>	306
3. <i>Le principe d'annualité budgétaire</i>	306
4. <i>Le principe de spécialité budgétaire</i>	306
5. <i>Le principe de l'équilibre budgétaire</i>	307
§2 – LES RÈGLES DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE	307
SECTION III	
LE FINANCEMENT DES BUDGETS	
	309
§1 – LES RECETTES PROPRES	310
A. La fiscalité directe	311
1. <i>Le foncier bâti concernant les logements</i>	
<i>et la taxe d'habitation</i>	313
– Le mode de calcul de la taxe d'habitation	313
– Les abattements de la taxe d'habitation	315
2. <i>Le foncier non bâti</i>	316
3. <i>La taxe professionnelle</i>	318
B. L'intercommunalité à fiscalité propre	324
1. <i>La fiscalité additionnelle</i>	325
2. <i>La fiscalité additionnelle et la taxe professionnelle</i>	
<i>de zone</i>	326
3. <i>La taxe professionnelle unique</i>	327
4. <i>La fiscalité mixte</i>	329

§2 – LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) ET LES AUTRES RESSOURCES	330
A. La DGF	330
1. <i>Les communes</i>	331
2. <i>L'intercommunalité à fiscalité propre</i>	331
3. <i>Les départements</i>	332
4. <i>Les régions</i>	332
B. Les autres ressources	333
1. <i>Le financement des ordures ménagères</i>	333
– La dotation générale de décentralisation (DGD)	334
– La dotation spéciale instituteurs	334
§3 – LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	334
A. La dotation globale d'équipement	335
B. Le fonds de compensation de la TVA	335
C. La dotation de développement rural (DDR)	335
D. Les autres participations financières	336
§4 – L'EMPRUNT	337
A. Le régime juridique de l'emprunt	337
B. Le marché des prêts aux collectivités territoriales	338
1. <i>Les organismes prêteurs</i>	338
2. <i>Les produits financiers</i>	339
CONCLUSION	340
CONCLUSION	343
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	345

